

Forges de Clabecq

26 ans après... Payez nos salaires !

LES ANCIENS TRAVAILLEURS DES FORGES DE CLABECQ
APPELLENT LES SYNDICALISTES, LES MILITANTS ET LES
PROGRESSISTES QUI VEULENT DÉFENDRE LES DROITS
DES TRAVAILLEURS DE CLABECQ :

**SOYEZ PRÉSENTS AU PROCÈS
CE LUNDI 13 NOVEMBRE 2023
à 9H devant le Palais de Justice de Bruxelles**

1810 ouvriers, 300 employés et 100 cadres des Forges de Clabecq attendent depuis un quart de siècle le solde de leurs salaires, **soit 20 millions d'euros**. Nous exigeons ce qui nous est dû.

La faillite des Forges de Clabecq n'est pas encore clôturée. La vente du terrain de l'ancienne cokerie des forges, situé à Vilvoorde, pourrait dégager les fonds nécessaires pour payer le solde de nos salaires.

Un procès est en cours sur la valeur du terrain et une séance décisive se tiendra le 13 novembre.

*Silvio MARRA, Fernand FYON et Claude DEBACKER,
anciens délégués des Forges de Clabecq.*

Contact : ceuxdeclabecq@gmail.com

Suivez-nous sur la page Facebook [Ceux de Clabecq](#)